

**Procès-Verbal Conseil d'école 1**  
**année 2019-2020**  
**Camon – St Quentin – Lagarde**

Présents : Mme Romera (Troye) ; Mme Basset (Belloc) ; M Toméo (St Quentin) ; M Huillet (Camon+SIVE) ; Mme Largier (PE Camon) ; M Marco (PE St Quentin) ; M Mennebeuf (PE Lagarde) ; Mme Andrieu (ALAE) ; Mme Alberich (représentante parents Camon) ; Mme Bordallo (représentante parents St Quentin) ; Mme Lefrançois (représentante parents suppléante Lagarde)

Excusés : M Vuillen (Limbrassac) ; Mme Houadec (IEN)

Absent : M Chaubet (Lagarde)

Début du conseil à 17h30.

- **La fusion des trois conseils d'école du RPI** est votée à l'unanimité. M Mennebeuf est désigné pour assurer la présidence du nouveau conseil d'école.

- **Le règlement intérieur** est présenté, avec les modifications d'horaires, et du numéro de téléphone de l'école de Lagarde (09 67 38 72 84).

Nouveaux horaires : Camon : 9h-12h et 14h-17h

St Quentin : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

Lagarde : 8h50-11h5 et 13h50-16h50

Le règlement est voté à l'unanimité.

- **Constat des effectifs constatés dans chaque école** :

Un total de 47 élèves sont inscrits sur le RPI.

Camon : 18 élèves inscrits (dont 2 élèves absents, en attente de régularisation de la situation familiale) répartis ainsi : 3 élèves en Petite Section ; 8 en Moyenne section ; et 7 en Grande Section.

St Quentin : 13 élèves répartis ainsi : 4 élèves en CP ; 4 en CE1 ; et 5 en CE2.

Lagarde : 16 élèves répartis ainsi : 8 élèves en CM1 et 8 en CM2.

- **Présentation des PPMS et des exercices d'alerte** :

Camon : exercice d'alerte intrusion réalisé durant le temps calme, en évitant toute dramatisation. L'exercice évacuation incendie a mis en avant le manque d'un panneau de signallement du point de ralliement.

St Quentin : l'exercice incendie a là aussi mis en évidence le manque d'un panneau de signallement du point de ralliement. Problème de fonctionnement de l'alarme, rapidement réparée. Pour l'exercice d'alerte intrusion, des difficultés à l'ouverture et à la fermeture des portes sont signalées, ainsi que l'absence d'un rideau occultant sur la porte vitrée de la salle de confinement.

Lagarde : l'exercice incendie a là aussi mis en évidence le manque d'un panneau de signallement du point de ralliement. Pour l'exercice d'alerte intrusion, l'absence de rideaux occultant sur la porte vitrée et aux fenêtres est à nouveau signalée.

ALAE : exercice commun à préparer avec la directrice. J. GARCIA, conseiller territorial en sécurité, sera contacté pour venir un vendredi après-midi, pendant la présence d'un maximum d'élèves, afin d'offrir son expertise sur la situation.

### - **Présentation des actions pédagogiques retenues :**

→ donner le goût de la lecture : dès le cycle 1 (*lire et faire lire*), et poursuite aux cycle 2 et au cycle 3 (*Incorruptibles*)

→ vivre les mathématiques : favoriser la manipulation, et passer par des situations problèmes concrètes et variées. (*Rallye mathématiques* pour les cycles 2 et 3 ; ateliers de compréhension par la recherche et la manipulation pour tous)

→ une école dans son environnement : projets d'observation du vivant (potager en cycle 1 ; *fourmilière* en cycle 2 ; élaboration d'un *fichier d'identification de la faune et de la flore* en cycle 3) et projets en lien avec des associations locales (*L'Hort per Totis*, jardin partagé avec l'association *Bien Vivre à St Quentin* ; embellissement du verger associatif de Lagarde ; ateliers avec la bibliothèque du village de St Quentin la tour ; création et alimentation d'un blog avec l'ALAE + version papier.)

→ favoriser l'accès à la culture et aux arts : pour tous, travail sur la photographie d'art (*photos calendrier ANIMACS*) ; projet de spectacle à la Halle aux grains (*Orchestre National du Capitole*) ; visites de musées toulousains dans le cadre d'un voyage scolaire ; en cycle 2, projet de travail avec la médiathèque ; et, en cycle 3, correspondance sur les écoles du monde avec deux globe-trotters ; projet *Création en cours* (création d'un film documentaire avec un jeune artiste, via les *Ateliers Médicis*)

→ renforcer l'autonomie des élèves et permettre la réussite de tous : fonctionnement en ateliers dans les trois écoles ; et, dès le cycle 2, mise en place d'un plan de travail personnalisé, incluant les créations, les recherches, et les présentations dans tous les domaines, et les entraînements en éducation littéraire et mathématique. Les ateliers sont progressivement sur la base du volontariat, selon le degré d'autonomie acquis.

### - **Présentation ALAE :**

La fréquentation lors de la pause méridienne est forte, avec 15-16 enfants de maternelle, 12 élèves de cycle 2, et 15-16 enfants de cycle 3. Cependant, ces derniers ne sont présents que le temps du repas, du fait de la réorganisation des tournées de transport consécutive au changement d'horaires. En revanche, il est noté une forte baisse de fréquentation de l'ALAE en fin de journée. Le projet en liaison avec les APC pourra peut-être changer cet état de fait.

### - **Restauration scolaire :**

Suite au dernier conseil d'école de l'année précédente, la question d'un éventuel changement de fournisseur des repas de la cantine est abordée. L'idée d'une entrée des communes du SIVE dans la société de restauration centrale de Laroque d'Olmes a été abandonnée, en raison des frais trop importants qui auraient alors été à la charge des communes. Cependant, cela n'empêche pas d'en devenir clients, avec un accord de principe des élus du SIVE pour une prise en charge de 50 % de l'augmentation du prix des repas que cela engendrerait.

Le président du SIVE explique que l'éventuelle démarche de changement de fournisseur devra dans tous les cas attendre que la structuration de la Cantine Centrale de Laroque d'Olmes soit aboutie.

### - **Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Elles se dérouleront de 17h à 18h, à l'école de St Quentin.

→ le lundi, M. Mennebeuf assurera des séances de découverte du journalisme, afin d'alimenter le blog, dans le cadre d'un projet commun avec l'ALAE. Elles permettront un travail complémentaire sur la production d'écrits.

→ le mardi, M. Marco assurera des séances d'Arts, permettant en particulier de travailler le geste graphique.

→ le jeudi, Mme Largier assurera des séances de remédiation, en particulier dans le domaine des mathématiques.

### - **Projet d'extension du RPI :**

Les élus annoncent que les discussions sont toujours en cours avec leurs homologues de Labastide de Bousignac et de St Julien de Grascapou. En effet, devant la diminution des effectifs ces dernières années tant sur le RPI que sur l'école de Labastide de Bousignac, l'idée de fusionner ces deux entités est avancée. Une réunion doit se tenir entre les élus concernés fin novembre, afin de chiffrer avec précision les effectifs et leur possible évolution. Le projet, à l'heure actuelle tendrait à conserver les sites de Saint Quentin la Tour, Lagarde et Labastide de Bousignac, et de fonctionner avec deux cantines et ALAE (St Quentin et Labastide de Bousignac). Les questions des postes (enseignants, ATSEM, animateurs/trices) se posent, ainsi que celles concernant les répartitions budgétaires.

Les élus prévoient une élaboration précise du projet pour le mois de décembre, avant une présentation aux parents et aux enseignants. La budgétisation et le vote sont quant à eux prévus pour le début de l'année 2020.

### - **Questions diverses :**

→ les représentants des parents d'élèves font part de remarques concernant la pause méridienne des élèves de Lagarde, qui n'ont que 45 minutes de présence sur St Quentin. Il est rappelé que les élèves ne mangeant pas à la cantine peuvent être récupérés dès la fin de la classe à Lagarde, et ramenés pour la reprise des cours.

→ l'association des parents d'élèves (*ANIMACS*) présente ses projets de l'année par la voix des représentants de parents : calendrier photos d'art, repas/tombola, marché aux fleurs (avec *l'Hort per Totis*, et les élèves, donc). L'objectif est de couvrir un maximum des dépenses prévisibles pour le projet de voyage scolaire à Toulouse.

→ M Mennebeuf indique que l'imprimante de l'école de Lagarde est en panne. Il est convenu que la situation sera réglée au plus vite.

Clôture du conseil : 19h45